

**VEUILLEZ NOTER QUE CE TEXTE EST UN DOCUMENT DE TRAVAIL ACTUELLEMENT EN RÉVISION AU SEIN DU MOUVEMENT DES ÉCOLES ALTERNATIVES DU QUÉBEC.**

**Qu'est-ce qu'une école alternative au Québec en 2004-2005?**

**Version finale – le 16 mars 2005**

**LES PRINCIPES**

Nous nous distinguons des écoles régulières du Québec par nos principes, *et* par notre façon de les mettre en œuvre. Nous croyons donc que la possibilité d'offrir des choix aux parents respecte ce droit à la différence et ce droit des écoles alternatives de cheminer à travers les approches participatives et communautaires.

1. L'atteinte du bonheur dans la pleine mesure de ses talents: Notre objectif étant d'éduquer des enfants heureux tant à la maison qu'à l'école, heureux comme ados et heureux, équilibrés et bien dans leur peau comme adultes. Pour atteindre cet objectif ultime, nous travaillons tous ensemble à la maison et à l'école afin de permettre à chaque élève d'atteindre sa pleine mesure en exerçant un plein contrôle sur sa vie. Nous invitons chaque enfant et chaque groupe d'enfants à se dépasser. Chaque enfant est donc en compétition avec ce qu'il a accompli par le passé; il en est de même pour chaque groupe. Pourtant, les élèves ne sont pas en compétition les uns avec les autres; ils sont en coopération pour améliorer l'apprentissage de chacun, afin que chacun d'entre eux devienne un citoyen impliqué, un parent efficace et amoureux de ses enfants, un adulte qui aime le boulot qui lui permet de gagner sa vie.
2. Vive les différences individuelles et le fonctionnement du groupe : L'école alternative fait donc plus que respecter les différences individuelles, elle les exploite! Au lieu d'obliger l'élève à se conformer à une structure pré-déterminée, on adapte l'école autant que possible aux besoins des élèves. Et ces besoins sont individuels et collectifs. Nous formons nos jeunes à fonctionner en groupe, car chacun a quelque chose dans son individualité qui lui permet de contribuer au groupe, et le groupe peut soutenir l'épanouissement de chacun de ses membres. Nous privilégions donc un équilibre dynamique entre le développement de la vie du groupe et de chacun de ses membres. L'individu ne prime pas sur le groupe, ni le groupe sur l'individu. L'individu est tenu d'investir dans le groupe, de respecter le processus du groupe, et les membres du groupe sont tenus de respecter les qualités individuelles de chaque membre du groupe. Pour nous, c'est ainsi que la communauté se matérialise.
3. La coéducation : Nous cherchons à développer et à maintenir le même genre d'équilibre dynamique entre les deux partenaires dans l'éducation de nos enfants: les parents et les enseignants. Ils ont chacun leur rôle, mais ils collaborent étroitement pour assurer l'épanouissement de cet enfant qu'ils éduquent ensemble. Parmi toutes les sortes de collaboration possibles, en voici quelques exemples : un coup de téléphone ou de courriel de part et d'autre; la participation de parents et d'enseignants au comité des admissions; un atelier donné par un parent informaticien ou bricoleur et qui fait que les élèves sont éduqués par plusieurs autres parents en plus des leurs. Chaque jour d'école, les élèves, les enseignants et les parents sont donc en communauté d'apprentissage.
4. La gestion et l'imputabilité collectives : Les parents, les enfants, la direction et les membres du personnel, nous gérons nos écoles afin d'assurer que leur fonctionnement quotidien respecte nos valeurs. Cette gestion participative nous permet d'être de véritables partenaires, en devenant co-créateurs des orientations, co-décideurs des moyens et conséquemment, co-responsables de l'issue des actions entreprises. Nous constituons une communauté qui assume tant ses succès que ses erreurs.
5. La motivation au travail: Un bébé met toutes ses énergies à apprendre à marcher et à parler. Il travaille très dur et il commet beaucoup d'erreurs pour y arriver. Nous ne voyons pas pourquoi il ne continuerait pas avec cette même motivation intrinsèque une fois rendu à l'école. Nous misons sur le goût d'apprendre et les intérêts personnels de chaque jeune, et nous l'incitons à percevoir ses erreurs comme

des occasions d'apprentissage et d'auto-amélioration. Par leur participation active à l'école, les adultes modèlent les élèves aux valeurs de persévérance et du travail bien fait..

6. Le programme du Ministère de l'Éducation et la valeur ajoutée: Cette motivation intrinsèque et ce goût pour le travail font que les apprentissages sont profondément intériorisés. Ces derniers répondent et dépassent les attentes du programme de formation. Nous formons nos élèves principalement par le biais de projets personnels; choisis, réalisés et évalués par les élèves. Ce faisant, ils deviennent des apprenants à vie. Ils apprennent à gérer leur temps d'étude, à trouver les informations dont ils ont besoin, à fonctionner en groupe de travail. Ces compétences et cette connaissance des savoirs font qu'à la fin du secondaire, ils sont prêts à entreprendre la prochaine étape de leur vie selon les goûts et les talents qu'ils ont découvert en eux. .
7. Les enseignants: Ils sont les gestionnaires professionnels du cheminement d'apprentissage des élèves. Ils agissent la plupart de temps comme ressources aux élèves dans leur propre recherche d'apprentissages, et parfois ils donnent des cliniques ou des cours magistraux. Ils guident les élèves dans leurs quêtes individuelles et en groupe. Ils forment les élèves au fonctionnement de groupe. Ils sont eux-mêmes des apprenants toujours à l'affût d'une meilleure façon d'accomplir leur boulot. Pour y arriver, ils partagent leurs meilleures pratiques (et leurs moins bons coups) avec leurs collègues. Comme pour leurs élèves, leur apprentissage continu se fait dans un équilibre entre le travail individuel et le partage en groupe. Avec les élèves, ils constituent une communauté d'apprentissage.
8. Une école publique et accessible: L'école alternative est un bien public et collectif. Il n'y a pas de critères de sélection d'admission reliés à la performance académique de l'enfant. La seule exigence est d'adhérer aux valeurs de l'école et d'être prêt à les mettre en oeuvre.
9. Un lieu de recherche et de développement : L'école alternative est un laboratoire de création et d'initiative. Elle est un lieu de recherche et de développement qui se vit dans un environnement de coopération et de partage plutôt que de compétition.
10. Un projet de société démocratique: L'école alternative vise comme finalité le développement de la personne et non pas la consommation, la gloire, le pouvoir, la réussite sociale, l'excellence . . . et son corollaire obligé, l'exclusion des autres. Le rôle de l'école alternative est de préparer chaque jeune à jouer un rôle actif dans le développement d'une société plus juste, plus solidaire et plus consciente de sa responsabilité comme fiduciaire de la planète. Par leur engagement dans la communauté élargie, les jeunes apprennent que l'amélioration de la société, c'est l'affaire de tout le monde et non pas seulement d'une élite ou d'un petit groupe d'experts.

Les dix principes que nous venons de présenter infusent les activités quotidiennes de l'école alternative.

## LE FONCTIONNEMENT

1. Admission: Les écoles alternatives n'utilisent aucun critère pour faire la sélection de leurs élèves. Chacune des écoles prévoit un processus d'admission (rencontre d'information, questionnaire ou entrevue) pour s'assurer que les parents comprennent et adhèrent aux valeurs et au fonctionnement de l'école. L'école exige que les parents s'impliquent dans l'opération de l'école, que ce soit dans l'école pendant la journée, comme accompagnateur lors de sorties, comme membre d'un comité de l'école hors des heures de l'école, etc. Lorsque le nombre de postulants excède le nombre de places disponibles, la priorité est accordée à la fratrie et souvent les places restantes sont attribuées au hasard.
2. Le multiâge : Les écoles alternatives privilégient la formation de groupes multiâges : p.ex. au primaire, un groupe III-IV ou I-II, ou même I-II-III-IV-V-VI! De tels regroupements permettent de respecter davantage le rythme d'apprentissage de chaque élève. Ils suscitent une participation accrue des élèves qui demeurent des agents de formation les uns pour les autres. Il sont beaucoup plus représentatifs de la vie en société. Ils tendent à diminuer la compétition qui peut apparaître entre les enfants, aidant

plutôt à l'établissement d'un climat de coopération. La flexibilité inhérente à l'organisation de l'école alternative permet à chaque élève d'avancer à son rythme.

### 3. Les activités :

- a. Le projet personnel : Le projet personnel de l'élève constitue la principale activité dans les écoles alternatives. C'est une activité qu'un ou des élèves décident de réaliser à partir de leurs besoins, de leurs intérêts ou de leurs préoccupations. En les poursuivant, il devient le maître d'oeuvre des travaux.. Ses projets intègrent toujours plusieurs domaines d'apprentissage. Il consacre plusieurs heures par semaine à la planification, la réalisation et la présentation de projets personnels.
- b. L'activité ouverte : Elle est proposée par l'enseignant, un élève, un parent ou peut être dictée par les événements. L'activité peut toucher aux dimensions mathématiques et scientifiques, sociales et humaines. Elle repose sur une thématique réelle (ex. la pollution, la culture des pommes de terre) ou imaginaire (ex. mon voyage dans l'espace), que l'élève doit aborder sous l'angle de son choix et avec les moyens à sa disposition – livres et revues, ordinateur et Internet, matériel de bricolage, etc.
- c. L'atelier : L'atelier réunit un petit nombre d'étudiants en vue de réaliser un objectif bien délimité. Il permet à chaque élève de faire seul ou en équipe des activités d'apprentissage qui requièrent une organisation et de l'équipement précis selon le type d'atelier dont il est question : de bricolage, d'informatique, de musique, d'anglais langue seconde, etc. L'atelier est animé, soit par un enseignant, un parent ou un élève, de façon à permettre des apprentissages significatifs, collés au vécu et aux besoins des élèves qui y participent.

L'enseignant intervient afin de soutenir et d'aider l'élève à aller plus loin dans sa démarche. L'élève acquiert ainsi les compétences et les contenus visés par le Ministère.

### 4. La gestion des projets : Le carnet de projets dans lequel l'élève consigne son projet favorise la gestion de ses projets. Dans cet aide-mémoire, l'élève peut prendre note des projets qui l'intéressent et qu'il souhaiterait réaliser. Quand il amorce un projet, il définit les étapes à suivre: conceptualisation, planification, réalisation, présentation et évaluation.

### 5. L'horaire et la planification quotidienne: Les élèves sont invités à planifier leur horaire au début de chaque journée ou au début de la semaine. Certaines périodes de la journée sont réservées à des cours précis (présentation magistrale sur le français, par exemple), mais c'est à l'élève de planifier comment il arrivera à atteindre les buts qu'il s'était fixés pour chaque semaine, dans le cadre d'un horaire dont les éléments peuvent être les suivants :

- des projets personnels;
- des périodes de travail personnel
- des rassemblements ou réunions ou causeries;
- des conseils de coopération;
- du tutorat;
- des entrevues individuelles avec son enseignant;
- des ateliers;
- des présentations de projets;
- des assemblées générales des élèves;
- des activités multiclassées;
- des classes voyages, natures ou hors les murs;
- des fêtes, des événements spéciaux;
- des conférences d'invités;
- des stages en entreprise;

- de la philosophie pour enfants;
  - ... et bien d'autres!
6. L'aménagement physique : Autant que possible, l'école est à l'image des enfants. Ils se l'approprient et en prennent soin. Dans les classes, l'aménagement favorise le travail individuel, d'équipe et collectif. L'aménagement des classes n'est pas statique. C'est un espace dynamique qui change régulièrement au gré des besoins engendrés par la pédagogie du projet.
  7. L'évaluation : Il y a deux sortes d'évaluation permettant d'évaluer toutes les dimensions de l'élève : l'évaluation formative, continue et qualitative, faite principalement par l'élève, mais également par l'enseignant, et par les pairs et les parents de l'élève. Il y a également l'évaluation par étape, faite par l'enseignant. En somme, l'évaluation dans une école alternative est un peu comme un film qui porte sur le cheminement de l'élève pendant une certaine période et que l'enseignant arrête à trois ou quatre reprises dans l'année pour en faire le bilan du progrès de l'élève. Le bulletin qui en résulte sert à un échange entre l'élève, ses parents et l'enseignant à chacune de ces étapes.
  8. La recherche et le développement existent à deux niveaux dans les écoles alternatives. Il y a la recherche de nouvelles avenues qui contribuent à l'amélioration de l'éducation. Dans le même but, les écoles alternatives se mettent en communauté d'apprentissage afin d'assurer un partage optimal des meilleures pratiques des enseignants oeuvrant dans le réseau des écoles alternatives.

## **LES RÔLES DE CHACUN DES INTERVENANTS À L'ÉCOLE ALTERNATIVE**

1. Le rôle du parent : Le parent est avant tout considéré comme un coéducateur pour son enfant et tous les autres de la classe (ou de l'école) au même titre que tous les autres adultes qui la fréquentent (enseignants, personnel du service de garde,...). Son implication est indispensable à la réussite de chaque enfant et à la pérennité de l'école. Pour cela, on comprendra qu'il est vital que le parent adhère aux valeurs et au projet éducatif de l'école. En choisissant de plein gré l'école alternative le parent:
  - Accepte d'être un partenaire actif et de s'engager de façon dynamique dans le processus d'éducation de son enfant;
  - Accepte d'être en formation continue;
  - Accepte d'être un partenaire dans la vie du groupe-classe (le jour). Par exemple, il peut :
    - animer un atelier;
    - soutenir un (ou des) enfant(s) dans la réalisation d'un projet;
    - partager une expérience ou une habileté susceptible d'intéresser les enfants;
    - accompagner un groupe lors d'une sortie ou d'un voyage, ou
  - Accepte de s'impliquer dans les divers comités de l'école (le soir). Par exemple :
    - représenter les autres parents de la classe en organisant des rencontres dans le but de réfléchir sur les pratiques pédagogiques et d'échanger sur des idées ou des expériences;
    - organiser des soirées de présentation de projets, des fêtes, des conférences, ...;
    - faire partie de tout autre comité (bibliothèque, informatique, publicité, fondation de l'école, aménagement paysager,...) nécessaire au bon fonctionnement de l'école.
  - Accepte d'assister aux différentes rencontres ou réunions de soir :
    - assemblée générale des parents;
    - ateliers thématiques;
    - plan de développement des intervenants adultes;
    - rencontres par groupes d'apprentissage;
    - rencontres d'évaluation;
    - rencontres de coéducation . . . . .

Les portes des écoles alternatives sont donc grandes ouvertes aux parents en tout temps. La plupart d'entre elles ont même un local spécifiquement aménagé pour ceux-ci! Certaines écoles exigent l'implication de jour des familles, tandis que d'autres l'exigent plutôt de soir, toutes les autres la souhaitent fortement de jour comme de soir. Toutes les écoles la qualifient d'indispensable à son bon fonctionnement. L'engagement des parents est vraiment la pierre angulaire de nos écoles alternatives.

2. Le rôle de l'enfant : À l'école alternative, l'enfant est responsable de sa propre formation. Il vise son dépassement dans la mesure de ses capacités ~~reliées à son âge~~. Il s'implique et participe à tout ce qui concerne son éducation et sa vie à l'école. Par exemple,

- Il fait des choix;
- Il assume ses responsabilités;
- Il gère lui-même son temps;
- Il organise son travail;
- Il s'implique dans la vie de groupe;
- Il devient une ressource pour ses pairs;
- Il s'autoévalue;
- Il travaille en équipe;
- Il exerce ses droits à l'assemblée générale des enfants, au conseil étudiant, en gestion de budgets . . .;
- Il s'implique dans des comités (fêtes, informatique, bibliothèque,...).

Bref, l'école alternative laisse une ~~plus~~ grande place aux enfants. Elle est avant tout une école qui leur appartient et leur ressemble.

3. Le rôle de l'enseignant : L'enseignant doit avant tout adhérer aux valeurs et être solidaire du projet éducatif de l'école. Plus encore, c'est lui qui concrétise les valeurs du projet éducatif.

- Il est prêt et disponible à s'investir dans la communauté de l'école tout en tenant compte de sa vie externe;
- Il doit travailler en équipe et participe activement à la gestion de l'école;
- Il participe activement aux différents comités et travaille en concertation avec tous les agents.;
- Il considère les parents comme des partenaires indispensables. Il établit une bonne communication école-maison;
- Il connaît assez bien le programme pour connaître les apprentissages qui précèdent et qui suivent son niveau d'intervention;
- Il accepte d'être en formation continue dans une constante recherche de dépassement personnel;
- Il agit comme guide auprès des enfants. Il se soucie du développement intégral de chacun d'eux en leur assurant une attention particulière. Il favorise l'implication et le dépassement de chacun d'eux en créant un environnement stimulant et sécurisant. Il suscite la coopération et l'autonomie des enfants;
- Il guide ~~de~~ l'autoévaluation de ses élèves.
- Il accepte de travailler avec des élèves de tous âges
- Il se questionne et cherche à faire autrement
- Il travaille en multi-âge.

4. Le rôle de la direction : Même si la direction est parfois choisie par la commission scolaire, il est primordial qu'elle aussi adhère aux valeurs et sois solidaire du projet éducatif de l'école pour son bon fonctionnement et pour son épanouissement. C'est la direction qui, avec ses qualités de leadership et d'animation ,

- Assure la réalisation et la promotion du projet éducatif auprès de la commission scolaire et de la communauté;
- Assure la cohésion dans la mise en œuvre du projet éducatif par l'équipe-école.
- Maintient la gestion participative de tous les agents et contribue à ce que leurs relations soient harmonieuses.

5. Le rôle du personnel non-enseignant : Il va sans dire que tous les adultes qui côtoient les enfants à l'école sont importants et peuvent avoir une influence sur ceux-ci. Nous parlons ici de la secrétaire, des professionnels non-enseignants, du personnel du service de garde, des surveillants des dîneurs et même du concierge! Il est souhaitable qu'ils adhèrent au projet éducatif pour assurer le respect des valeurs de l'école dans leurs interventions auprès des enfants. Par exemple, la plupart des services de garde associés aux écoles alternatives ont un fonctionnement très novateur. Les enfants y font des choix ; leur autonomie et leur créativité sont grandement mises à contribution. Quoi de plus normal que l'enfant vive une continuité entre ce qui se passe avant et après la sonnerie de la cloche...
6. Les réseaux : Les écoles alternatives forment une véritable communauté d'apprentissage élargie. Les parents, les enseignants et les directions des écoles alternatives ont chacun leur ~~propre~~ réseau respectif, reliés dans un réseau tripartite qui s'appelle le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ). Il est constitué de trois directions, trois enseignants et trois parents nommés par leurs réseaux respectifs. Ce comité coordonne les activités de l'ensemble des réseaux. (p.ex. Journées d'orientation, Portes ouvertes, le Grand Rassemblement des enfants des écoles alternatives prévu pour mai 2005). Il a pour but de donner une cohésion au réseau des écoles et de s'assurer que nos écoles poursuivent des objectifs communs. Il constitue le porte-parole des 32 écoles alternatives du Québec et les représente au niveau national, auprès des médias, du MEQ et du grand public.